

DECLARATION DE FRANCHISEMENT
DE SEUIL DE PARTICIPATION
FS/EM/023/2008

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société Softgroup représentée par son gérant, Monsieur Mohamed Kabbaj, a déclaré le 6 août 2008, avoir acquis sur le marché de blocs, le 4 août 2008, 62.500 actions Delattre Levivier Maroc (DLM), au cours unitaire de 680,00 DH, franchissant à la hausse les seuils de participation de 5% et 10% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la société Softgroup détient 75.605 actions DLM, soit 12% du capital.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, la société softgroup envisage de poursuivre ses achats sur la valeur Delattre Levivier Maroc.

Contact CDVM :

Tel : 037 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières